URIOPSS Lorraine

Unir les associations pour développer les solidarités

URIOPSS Lorraine

2 rue Joseph Piroux
CS 90004
54140 Jarville-la-Malgrange

www.uriopss-lorraine.asso.fr

CATALOGUE DES FORMATIONS 2015

URIOPSS LORRAINE

Environnement et décideurs publics

Droit des personnes

Gestion et tarif

Outils et pratiques professionnelles

Ressources humaines

Gouvernance Associative

Présentation

Notre offre de formation inter-établissement se répartit en :
- 5 domaines
- 43 actions proposées en 2015

Formations animées par une équipe de conseillers techniques et des intervenants extérieurs aux compétences complémentaires.

Une offre dématérialisée :
- le catalogue et les fiches détaillées des formations sont téléchargeables depuis notre site www.uriopss-lorraine.asso.fr
- les inscriptions peuvent également se faire en ligne depuis notre site

Véronique WAGENER
03 83 59 32 77 - v.wagener@uriopss-lorraine.asso.fr

Audrey AYADI
03 83 59 32 69 - accueil@uriopss-lorraine.asso.fr

Tarifs adhérents

- Formation inter-établissement :
250€ *par jour et par personne pour les professionnels salariés des établissements et services*
Gratuit pour les Administrateurs, dirigeants bénévoles, si l'inscription est associée à celle d'un professionnel

- Formation intra :
980€ *par jour et par groupe + frais de déplacements*

Lieux de formation

Les formations se déroulent prioritairement à :

L'URIOPSS Lorraine
2 rue Joseph Piroux - CS 90004 - 54140 Jarville-la-Malgrange

Possibilité de déjeuner sur place [12€ le repas]

Toutefois, nous nous réservons le droit de déplacer les lieux de formations en fonction de la provenance des participants

En pratique

1 jour = 7 heures de formation
Horaires de formation : 9h - 12h30 - 12h30 - 17h
Nb minimum de stagiaires : 6 / nb maximum de stagiaires : 12
N° agrément de l'URIOPSS Lorraine : 41 54 00 263 54

EDITO DE L'URIOPSS LORRAINE

« Pour une offre associative de qualité, nous créons avec vous des formations sur mesure et proche de chez vous ! »

La nouvelle réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 organise la refonte du système de formation et reconnait la formation comme un réel investissement au service de la sécurisation et de l'évolution professionnelle des personnes.

Les associations doivent s'imposer aujourd'hui plus encore qu'hier comme des acteurs majeurs de la cohésion sociale et de l'accompagnement de qualité en direction des publics les plus fragilisés.

La formation est l'un des moyens par lequel nous parvenons à maintenir le niveau de compétences des acteurs associatifs [bénévoles et salariés] afin que les organisations soient dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de leurs services et de leurs prestations.

Les actions de formation qui vous sont proposées dans ce catalogue, visent à vous accompagner dans le développement de vos compétences ainsi que de celles de vos équipes.

C'est ainsi que vous trouverez des formations qui répondent aux exigences et enjeux de notre secteur en matière de gouvernance, ressources humaines, gestion & tarification, mais également de pratiques professionnelles…

Le service formation reste à votre disposition pour construire et mettre en place avec vous des formations sur-mesure sur des thématiques qui vous intéressent, mais aussi pour vous accompagner, sur votre territoire, à la mutualisation de formations avec d'autres établissements. Il est également un service mutualisé pour les associations adhérentes : il vous appartient et, surtout, faites-le vivre !

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en faisant appel au service formation de l'URIOPSS pour la formation de vos équipes.

Sylvie Mathieu,
Directrice de l'URIOPSS Lorraine

Chiffres 2013 de l'activité du service formation

12 450 heures stagiaires
soit
188 jours de formations

640 stagiaires accueillis

68 actions de formation réalisées

36 formations intra-établissements

22 formations réalisées sur appels d'offres

10 formations inter-établissements

LES OFFRES DE FORMATIONS INTER ET / OU INTRA 2015

Gouvernance Associative				
				€
Projet associatif et modes de gouvernance : quels enjeux ?	29 avril 2015	Présidents d'association, administrateurs, directeurs	Sylvie MATHIEU	250 €
Le Document Unique de Délégation [DUD]	27 février 2015	Présidents d'association, administrateurs, directeurs	Catherine AUDIAS	250 €

Environnement et décideurs publics				
				€
L'ESS sans complexe, un défi pour les associations et leurs activités	08 - 09 juin 2015	Présidents d'association, administrateurs, directeurs	Marine REQUILLART-AUBERT Céline BOURGUIGNON	500 €

Droit des personnes				
				€
Les maladies dégénératives et cancéreuses	04 - 05 - 06 mars 2015	Personnels des établissements sociaux et médico-sociaux	Danièle BURTE	750 €
La maladie d'Alzheimer	09 - 10 mars 2015	Personnels des établissements sociaux et médico-sociaux	Edith JEANNIN	500 €
La gestion des émotions face à la colère de l'enfant	30 - 31 mars 2015	Responsable et professionnels de la petite enfance	Annick JUNG	500 €
Accompagnement de fin de vie et étapes du deuil	21 - 22 septembre 2015	Personnels des établissements sociaux et médico-sociaux	Edith JEANNIN	500 €
La bientraitrance : une approche centrée sur la personne	05 - 06 octobre 2015	Personnels des établissements sociaux et médico-sociaux	Stéphane VOINSON	500 €

Compétences managériales
[Ressources humaines]

La convention collective SNAECSO	24 février 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Jonathan HUSELSTEIN	250 €
Optimiser la gestion des congés payés	26 février 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
La gestion des ressources humaines associatives	13 mars 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO Céline BOURGUIGNON	250 €
Sécuriser le recours au CDD	19 mars 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
Le contrat de travail à temps partiel	07 avril 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
Les fondamentaux du droit du travail	21 mai 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
La convention collective 66	12 juin 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Catherine AUDIAS	250 €
La convention collective 51	19 juin 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Catherine AUDIAS	250 €
La maladie et l'accident d'origine non professionnel d'un salarié	23 juin 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
Construire son plan de formation en adéquation avec les besoins en compétences	26 juin 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
Politique ressources humaines et implication des cadres	25 septembre 2015	Directeurs des établissements et services	Catherine AUDIAS	250 €
La fiche de poste	29 septembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
Mettre en oeuvre une démarche GPEC	02 octobre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
Le document unique d'évaluation des risques et les fiches pénibilités : les obligations légales de l'employeur	16 octobre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €

Les restructurations et conséquences RH	02 novembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
Les outils de diagnostics et de pilotage RH	20 novembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
La rupture du contrat de travail	24 novembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
Entretien annuel professionnel, d'évolution ou de progrès : savoir préparer et conduire le bon entretien	01 décembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
L'excercice du droit disciplinaire	08 décembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines ou de la paie	Sérgio VELOSO	250 €
Conduire une procédure de recrutement	11 décembre 2015	Directeurs, personnes en charge des ressources humaines	Catherine AUDIAS	250 €
Prévention du risque routier				
Sensibilisation de base de référent	03 mars 2015	Tout public	AG2R	250 €
Formation de référent	15 - 16 octobre 2015	Tout public	AG2R	500 €

Prévention du risque routier

Conduire un véhicule fait partie des activités de la vie courante.

Cependant, pour certains salariés du secteur social et médico-social [services d'aide à domicile – SSIAD – centre de soins – protection de l'enfance ...], c'est aussi une « activité professionnelle ».

Conduire pour le travail expose les salariés concernés à des risques supplémentaires que l'employeur doit prendre en compte dans le cadre de la prévention des risques professionnels.

Pour vous accompagner dans votre démarche de prévention du risque routier, L'URIOPSS Lorraine avec son partenaire AG2R la Mondiale, vous proposent deux modules de formation de « Référents en prévention du risque routier ».

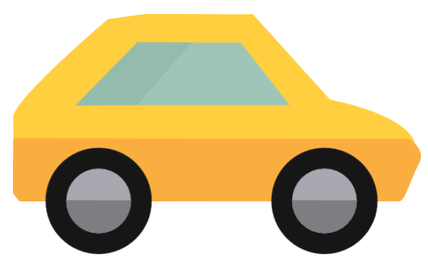

Les Matinales du service juridique

3 fois par an, le service juridique de l'URIOPSS Lorraine vous propose des matinales d'information gratuites qui se déroulent en deux temps :

- traitement d'une thématique plébiscitée par les adhérents
- point sur l'actualité législative et réglementaire

Afin de faciliter la participation d'un plus grand nombre d'associations, ces matinales sont décentralisées et se déroulent prioritairement dans un établissement adhérent sur les départements de Meurthe et Moselle – de Moselle et des Vosges.

Les prochaines dates :
- 21 octobre 2014 pour les adhérents des Vosges
- 22 octobre 2014 pour les adhérents de Moselle
- 23 octobre 2014 pour les adhérents de Meurthe et Moselle

La Formation « INTRA » : un service sur-mesure au plus près de vos besoins

Le service formation de l'URIOPSS Lorraine est à votre disposition pour adapter les formations proposées en « inter » aux besoins spécifiques de votre structure mais aussi pour élaborer un contenu « sur-mesure » sur toute autre thématique en lien avec le secteur social et médico-social.

Nous soutenons également la conduite de vos projets et l'accompagnement au changement de vos organisations [projets associatifs, projets d'établissement, CPOM, coopérations et regroupement, analyse financière, droit social et GRH…]

N'hésitez pas à nous contacter.

Compétences managériales
[Gestion et tarification]

€

Diversifier ses sources de financement	30 mars 2015	Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs	Luc MAUDUIT	250 €
Mettre en oeuvre l'analyse financière comme outil d'aide à la performance des ESMS	11 - 12 mai 2015	Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs	Luc MAUDUIT	500 €
Construire ses tableaux de bord et indicateurs dans le secteur social et médico-social [contrôle de gestion]	11 septembre 2015	Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs	Luc MAUDUIT	250 €
Donner de la cohérence entre les spécificités comptables des ESMS et le plan comptable général : conséquences de la mise en oeuvre de la M22	01 - 02 décembre 2015	Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs	Luc MAUDUIT	500 €

Outils et pratiques professionnelles

Développer et enrichir l'image de son association et améliorer sa veille d'information via Twitter (3h)	13 février ou 19 mars 2015	Tout public	Nicolas DARRAS	150 €
Intervenant à domicile : devenir l'acteur principal d'une intervention sécurisée et adaptée	02 - 03 - 23 mars 2015	Intervenant à domicile	Brigitte DIDOT-RIGAUX	750 €
Aide à la toilette et au bien être des personnes	12 - 13 mars 2015	Toute personne amenée à effectuer une aide à la toilette et des mobilisations	Danielle BURTE	500 €
Les préalables à une bonne intervention à domicile	02 avril 2015	Responsable de secteur	Brigitte DIDOT-RIGAUX	250 €
L'alimentation du jeune enfant	01 - 02 juin 2015	Responsable et professionnels de la petite enfance	Véronique HENNEQUIN	500 €
La gestion du stress	21 - 22 septembre 2015	Tout professionnel	Brigitte DIDOT-RIGAUX	500 €
Manipulation des personnes dépendantes	05 - 06 octobre 2015	Toute personne amenée à effectuer une aide à la toilette et des mobilisations	Brigitte DIDOT-RIGAUX	500 €
CPS - ID	Session de 3 jours organisée à la demande	Intervenant à domicile	DEFIS	Nous contacter
SST	Session de 2 jours organisée à la demande	Tout public	DEFIS	Nous contacter

Focus : CPS-ID

Objectif : permettre à tout intervenant à domicile de prendre une part active dans l'amélioration des conditions de travail en contribuant à la réduction des Risques Professionnels auxquels il est confronté
- Devenir acteur de la prévention de ses propres risques professionnels,
- Participer à l'amélioration de ses conditions de travail, ainsi qu'à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- Etre en mesure d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.
- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels sont exposés les personnes malades et à mobilité réduite
- De participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- Informer l'entourage des situations dangereuses et proposer des solutions simples.
- Alerter la hiérarchie

Validation : le certificat CPS est délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage : la validité du certificat C P S Intervenant à Domicile exige un recyclage tous les 2 ans d'une durée de 7 heures. Le suivi des actions de recyclage est assuré par nos soins.

LES INTERVENANTS DE L'URIOPSS LORRAINE

Catherine AUDIAS

Titulaire d'un DESS «Ressources humaines et droit social» et d'un Master «Management des structures de l'action sociale».

Céline BOURGUIGNON

Conseillère technique Personnes Agées – Personnes Handicapées au sein de l'URIOPSS Lorraine.

Danièle BURTE

Infirmière - Cadre de santé en gérontologie.

Nicolas DARRAS

Chargé de mission numérique au sein de l'URIOPSS Lorraine.

DEFIS

Partenaire de l'URIOPSS Lorraine dans les formations liées à la prévention des risques et aux secours aux personnes.

Brigitte DIDOT-RIGAUX

Ergomotricienne, Formation, Conseil en Ergomotricité – Ergonomie ; Gestes et Postures ; Prévention des troubles musculo-squelettiques ; Gestion du stress et de la fatigue ; Relation à soi et aux autres.

Véronique HENNEQUIN

Diététicienne Nutritionniste.

Jonathan HUSELSTEIN

Conseiller technique en droit social à l'URIOPSS Lorraine
Titulaire d'un master 1 de « droit privé » et d'un master 2 « Management des organisations sanitaires et sociales ».

Edith JEANNIN

Gérontologue et formatrice en psycho-gériatrie. Intervenante à l'URIOPSS Lorraine depuis 15 ans.

Annick JUNG

Psychologue – a suivi un double cursus universitaire en psychologie et sciences de l'éducation – Spécialisée dans la communication inter personnelle.

Sylvie MATHIEU

Directrice de l'URIOPSS Lorraine, Sylvie Mathieu assure la fonction de représentation auprès des différentes instances en contact avec notre union régionale.

Luc MAUDUIT

Consultant formateur en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

Marine REQUILLART-AUBERT

Directrice adjointe des services à l'URIOPSS Nord Pas de Calais. Titulaire d'une maîtrise de sociologie et d'un DESS en administration des entreprises. 12 années d'expérience dans le secteur associatif pour proposer des formations qui s'inscrivent dans une approche globale de l'entité associative, de ses enjeux et de ses mutations.

Sérgio VELOSO

Conseiller technique en droit social à l'URIOPSS Lorraine
Titulaire d'un master 2 «Droit du travail et protection sociale».

Stéphane VOINSON

Psychologue – Titulaire d'un DU de Psychothérapeute et d'un DESS de Psychologie du travail et nouvelles technologies.

DPC MODE D'EMPLOI : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Nouveau dispositif de formation par la loi HPST du 21 juillet 2009, le développement continu est une obligation pour tous les professionnels de santé de France, de participer au moins une fois par an, à une action de DPC. Effectif depuis le 1er janvier 2013, ce dispositif remplace définitivement les précédents [FPC, EPP, FMC...].

Qui est concerné ?

L'ensemble des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, quel que soit leur statut ou leur mode d'exercice : médecins, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, aides-soignants, auxilliaires de puériculture, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, audioprothésistes, opticiens-lunétiers, prothésistes et orthésistes, diététiciens, pédicures-podologues,...

Quelles sont les conditions ?

Une action, pour être valorisée dans le cadre du DPC, peut être annuelle ou pluriannuelle mais doit dans tous les cas :
- être conforme à une orientation nationale [fixée chaque année par décret] ou à une orientation régionale [établie par l'ARS]
- s'appuyer sur les méthodes et modalités validées par la Haute Autorité de Santé
- être mise en oeuvre par un organisme de DPC enregistré et évalué positivement par les Commissions Scientifiques médicales et/ou paramédicales

Comment intégrer le DPC à son plan de formation ?

Les programmes de DPC ne constituent pas nécessairement des actions de formations imputables sur le financement de la formation professionnelle continue : elles peuvent en effet être mises en place par les structures employeurs et ne pas être payantes. Dans ce cas, les structures devront au préalable se faire enregistrer en tant qu'organisme DPC. Une autre possibilité consiste à inscrire les professionnels concernés dans des programmes mis en place par des organismes DPC.

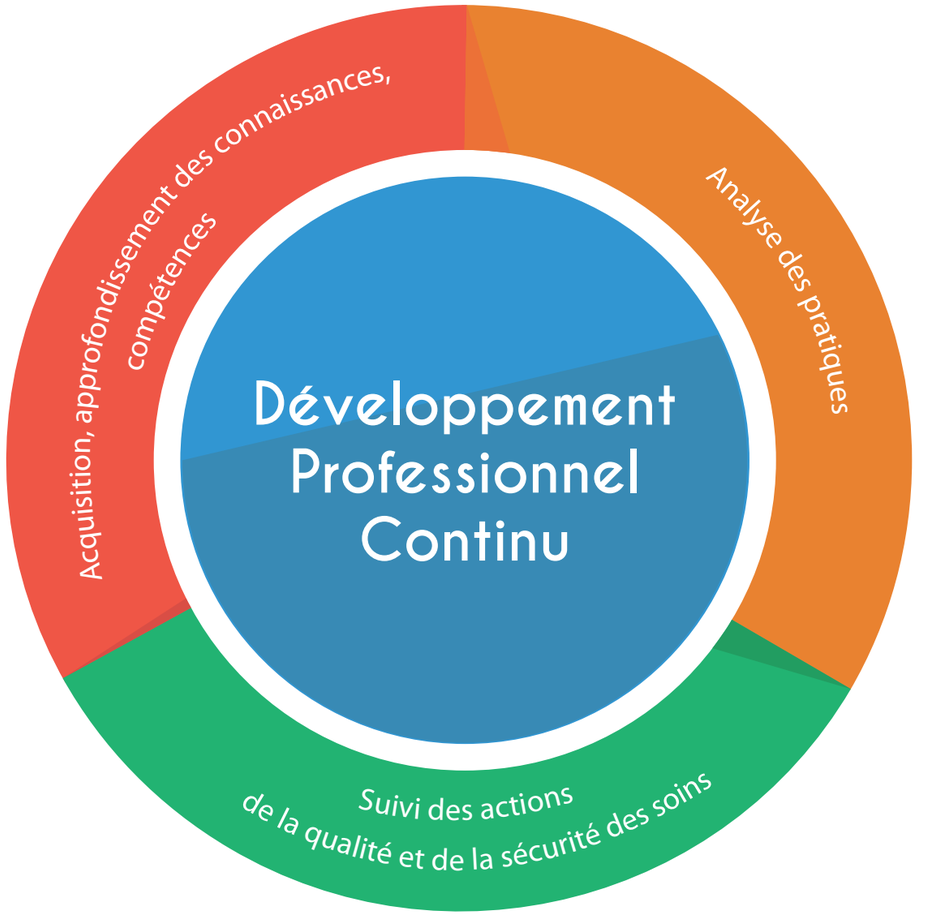
Acquisition, approfondissement des connaissances, compétences
Analyse des pratiques
Développement Professionnel Continu
Suivi des actions de la qualité et de la sécurité des soins

Comment financer son plan DPC ?

L'OGDPC assure le financement des programmes auxquels participent les médecins salariés. Pour les autres professionnels de santé, le financement des actions de DPC incombe à l'établissement. Contactez votre OPCA pour tout renseignement concernant une demande de prise en charge.

www.has.sante.fr et www.ogdpc.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION 2015

Informations administratives

Structure

Adresse

E-mail @

Téléphone

Fax

Adresse de facturation

Adresse de facturation (si différente de la structure)

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ Mail ☐ Courrier ☐ Site internet ☐ Twitter

☐ Catalogue ☐ La News ☐ URIOPSS Lorraine Formation ☐ Autre

Fait à le

Signature

Informations stagiaires

Intitulé de la formation	Date	Stagiaire	Fonction

Coût Formation	Repas	€
..... +	..... x12	=

Document à retourner à l'URIOPSS Lorraine - Service Formation
2 rue Joseph Piroux CS 90004 - 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

Pour connaître les informations liées à l'organisation des stages et les conditions générales de vente, voir au verso.

www.uriopss-lorraine.asso.fr

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE 2015

Inscriptions

Le bulletin d'inscription, qui vaut engagement de participation, doit parvenir au service Formation de l'URIOPSS Lorraine le plus rapidement possible, rempli et signé par l'employeur. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles.

Désistement - annulation

Annulation de la formation par l'URIOPSS Lorraine :
Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'URIOPSS Lorraine se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation. *L'URIOPSS Lorraine en informe l'association, l'établissement au minimum une semaine avant la date d'ouverture du stage. Cette annulation ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.*

Désistement du stagiaire :
Tout désistement doit être porté à la connaissance de l'URIOPSS Lorraine par tout moyen (courrier - mail - fax).

Pénalités en cas de désistement :
- une semaine avant la date d'ouverture du stage, aucune pénalité ;
- 48h avant la date d'ouverture du stage : 50% du coût pédagogique ;
- le jour même du stage : la totalité du coût pédagogique.

Absence pour maladie :
L'absence pour maladie ne donnera pas lieu au versement de pénalités. Le stagiaire indisponible peut être remplacé par un autre salarié. Il conviendra, dans ce cas, d'en aviser l'URIOPSS Lorraine le plus rapidement possible.

Fonctionnement pédagogique

Démarche pédagogique :
Les formations se déroulent selon un principe d'alternance entre exposés théoriques, échanges d'expériences, et exemples partiques, au plus proche des attentes des participants.

Modalités d'évaluation :
A l'issue de la formation, il est remis à chaque stagiaire un questionnaire d'évaluation de la formation (contenu pédagogique, méthode d'animation, qualité de l'accueil, thématiques à approfondir...)

Tarifs et modalités de règlement

Pour les structures adhérentes :
Le coût pédagogique de la formation s'élève, à
- 250€ TTC (par jour et par personne) pour les actions en inter
- 980€ TTC pour les actions en intra ou semi intra

Pour les structures non-adhérentes :
Le coût de la formation est majoré de 50%

Le réglement des frais liés à la formation s'effectue à réception de la facture adressée à l'issue de la formation. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'URIOPSS Lorraine ou par virement bancaire (merci de rappeler les références de la facture).

Les prix indiqués sont exonérés de TVA au titre de l'article 261.7-a°b du CGI et s'entendent pour l'année civile 2015.

Obligations

Pour chaque inscription à une formation, l'URIOPSS Lorraine établit et adresse à l'association ou l'établissement :

- avant le début du stage : *une convocation, les modalités pratiques de la formation, une convention de formation en double exemplaire que l'association ou l'établissement s'engage à retourner signée et revêtue du cachet de la structure.*

- à l'issue du stage : *une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation sous pli individuel confidentiel à remettre au stagiaire.*

De la formation... à l'accompagnement

Parce que les acteurs des secteurs sanitaire, social et médicosocial évoluent dans un contexte en forte mutation, les obligeant à faire évoluer les pratiques et mode d'organisation, l'accompagnement à ces changements devient un enjeu majeur pour l'avenir des associations.

L'URIOPSS Lorraine peut vous accompagner dans les domaines suivants :
- Management – ressources humaines – droit social – coaching
- Vie associative – gouvernance
- Evaluation – projet
- Gestion financière – tarification

Différentes formules :

- intervention technique : pour vous aider à vous situer dans les évolutions actuelles et vous donner des pistes de réflexion [1/2 journée – 1 journée]
- accompagnement pour vous aider, à partir d'une expertise technique, à structurer votre réflexion et vous accompagner dans vos décisions [sur plusieurs jours]

Quelques thèmes d'accompagnement réalisés ...

Management – ressources humaines – droit social – coaching
- analyse des contrats de travail, fiches de poste, règlement intérieur, notes de service, affichage, registre, rédaction de fiches de poste
- analyse sur l'application de la convention collective
- accompagnement à l'organisation des élections professionnelles

Vie associative
- Projet associatif – Projet d'établissement
- analyse des statuts, règlement intérieur
- analyse des délégations : pouvoirs – signature – DUD

Gestion financière – tarification
- Fusion et négociation de CPOM tripartites

Evaluation
- Accompagnement à l'évaluation interne

N'hésitez pas à nous contacter.

Projet de formation en intra

Vous avez des projets de formation en intra - sur les thèmes proposés dans ce catalogue ou sur tout autre thème - vous pouvez nous retourner cette fiche complétée pour nous faire part de vos besoins. Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

Date de la demande

Coordonnées de l'assotiation

Coordonnées de l'établissement ou du service concerné

Nom du correspondant

Fonction Tél Mail

Objet de la demande

Contexte

Public concerné

Durée Période

Autre

INSCRIVEZ-VOUS AUX FORMATIONS

100% SIMPLE

100% RAPIDE

100% EFFICACE

Pour vous informer plus efficacement, l'URIOPSS Lorraine a mis en place 3 formats de flux d'informations distincts actualisés tous les 15 jours :

- URIOPSS Lorraine Formation
Découvrez et inscrivez-vous à nos offres de formations pour développer et enrichir vos compétences

- La News
Retrouvez l'actualité nationale et régionale sélectionnée pour vous. Pensez à nous relayer vos actions pour une meilleure visibilité de votre structure

- Matinale d'information
Restez informés sur les programmes des Matinales d'Informations et des Conférences organisées pour vous

Directement en ligne sur

www.uriopss-lorraine.asso.fr

Retrouvez sur notre site officiel l'intégralité de nos formations salariées et bénévoles.

Parcourez facilement et rapidement des flux d'informations thématiques* (petite enfance, lutte contre l'exclusion, santé, service à la personne, personnes âgées, personnes handicapées etc.).

Abonnez-vous à nos newsletter pour vous tenir informés des dernières actualités de formations et d'informations.

**contenus supplémentaires pour les adhérents de l'URIOPSS Lorraine*

flashez-moi !

FORMATIONS BENEVOLES 2015

Rien n'est plus difficile au sein d'une association, qui a, par nature de multiples sujets à traiter et qui est souvent préoccupée par les activités quotidiennes de terrain, que d'organiser le suivi et la formation des bénévoles. Par ailleurs, la complexité des systèmes d'action sociale amènent les associations à s'interroger sur le sens des actions bénévoles, sur leurs pratiques associatives, sur l'évolution des interventions sociales et sur le contexte institutionnel, en perpétuel mouvement.

Par la mise en place d'actions de formations spécifiques pour les bénévoles, l'URIOPSS Lorraine conforte son engagement auprès des associations, des fédérations et des réseaux associatifs. Ces formations ont pour but de soutenir et d'accompagner les initiatives associatives, de développer des espaces d'échanges, de mutualisation et de solidarité entre les associations de notre région.

Le dirigeant bénévole dans sa fonction employeur

Aider les administrateurs à mieux se situer dans les instances [CA - Bureau - Commission ressources humaines] pour accompagner la gestion du personnel. Acquérir les bases essentielles du droit du travail.

Responsabilité des dirigeants associatifs et délégations

Aider les administrateurs à mieux connaître les règles de partage des pouvoirs et des responsabilités entre administrateurs et salariés.

Gestion des ressources humaines associatives

Permettre aux dirigeants associatifs de découvrir les aspects fondamentaux de la fonction employeur et de la gestion des ressources humaines dans une association du secteur social et médico-social.

La prospective dans le secteur de la solidarité : une obligation, une mode, ou une volonté d'agir ?

Le nouveau cadre institutionnel, les nouveaux modes de régulation du secteur social et médico-social complexifient les fonctionnements et les organisations obligeant à des modifications profondes et pratiques.
Réaliser de la prospective, c'est tenter de définir les problématiques stratégiques pour les associations pour les années à venir à partir des ambitions, des marges de manoeuvre, d'un bilan des réalisations passées, les représentations de l'avenir dans une logique évolutive concurrentielle, partenariale et résiliaire.

Responsabilité sociétale et environnementale des associations

Les associations de solidarité ont un rôle économique et social important dans la société. Elles sont des acteurs clés du développement durable [approche RSE] dont la prise en compte devient incontournable de nos jours.
Comprendre les concepts et enjeux du développement durable et de la RSE.
Connaître les clefs et les approches de mises en oeuvre.
Savoir communiquer et valoriser une démarche de RSE.

Comment détecter les premiers signes d'alerte dans la situation financière d'une association

Examiner les indicateurs qui permettent de détecter les difficultés financières d'une association. Donner les moyens d'anticiper au mieux les difficultés.

Ces formations peuvent être réalisées au sein de vos Conseils d'Administration. Contactez le service Formation de votre URIOPSS Lorraine pour les modalités pratiques.

Bénévoles formations

CATALOGUE DES FORMATIONS
2015

URIOPSS
Lorraine